



Cinq ministères vont disparaître sous le règne du président provisoire, Jocelerme Privert. Le poste ministériel qui était une vingtaine sous le gouvernement de l'ex-président Michel Joseph Martelly, sera réduit à 15. Le poste de Secrétaire d'État également va connaître une révision à la baisse, une fois le nouveau gouvernement de transition établi, a annoncé le président lors d'une conférence de presse, vendredi 19 février, au Palais national.

Selon le chef de l'État qui doit remettre le pouvoir d'ici le 14 mai prochain, suivant l'accord bipartite entre l'Exécutif et le Législatif à la veille du 7 février 2016, la réduction du nombre de ministres et de secrétaires d'Etat de la République, a été l'un des objets de discussion avec ses collègues au Parlement avec d'être élu président provisoire du pays.

Il s'agit, dit M. Privert, d'une décision qui vise à réduire les dépenses publiques dans un pays, avoue-t-il, en situation financière chaotique après le départ de Martelly.

AL/HPN